

# Biodiversité : tous les indicateurs sont au rouge

Réunis à Cancun, 196 pays doivent tenter de stopper l'érosion de la vie sauvage, terrestre et maritime

Nul n'ignore plus que le climat a sa conférence annuelle, la COP, dont la 21<sup>e</sup> édition s'est conclue, en décembre 2015, par l'accord de Paris, et dont la 22<sup>e</sup> session vient de se tenir à Marrakech, au Maroc. Plus rares sont ceux qui savent que la biodiversité a elle aussi sa COP : la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB). Cette faible visibilité est en elle-même symptomatique. Elle montre que le monde vivant reste pour les gouvernements une préoccupation subsidiaire, alors même que son appauvrissement est aussi alarmant que le dérèglement climatique.

La CDB fait pourtant partie des trois conventions des Nations unies adoptées lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro (Brésil) en 1992, aux côtés de celle sur le changement climatique et de celle – tout aussi méconnue – sur la lutte contre la désertification. A ce jour, 196 Etats en font partie, soit la quasi-totalité des pays, à l'exception notable des Etats-Unis, qui n'y ont qu'un statut d'observateur. Tous sont représentés à Cancun (Mexique), du 4 au 17 décembre, pour une « COP biodiversité » qui, de rythme bi-annuel, en est à sa treizième session. Avec la volonté affichée d'enrayer le dramatique déclin de la biodiversité terrestre et marine.

Pour la faune et la flore sauvages, tous les voyants sont en effet au rouge. Le dernier rapport « Planète vivante » du Fonds mondial pour la nature (WWF) a pointé que plus de la moitié des vertébrés ont disparu en quarante ans et que, si rien n'est fait, ce sont près des deux tiers qui n'existeront plus d'ici à 2020. « La pression sur les milieux naturels est de plus en plus forte et la situation s'aggrave », observe Maïté Delmas, directrice des relations internationales au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, présente à Cancun. Une course contre la montre est engagée. »

## Progrès insuffisants

Qu'attendre, face à ce sombre tableau, de la COP mexicaine ? Elle n'a pas vocation à prendre de grande décision comparable à l'accord de Paris sur le climat. Il s'agit surtout de dresser, à mi-parcours, un bilan de l'avancement des « objectifs d'Aichi », adoptés lors de la conférence tenue en 2010 dans la préfecture japonaise du même nom. Ces vingt objectifs, rassemblés dans un « Plan stratégique pour la

**Plus de la moitié des vertébrés ont disparu en quarante ans et, si rien n'est fait, ce sont près des deux tiers qui n'existeront plus d'ici à 2020**

diversité biologique 2011-2020 », s'inscrivent dans une vision à long terme, selon laquelle « la diversité biologique est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples ».

Cette feuille de route énonce quelques principes vertueux, postulant par exemple que, « d'ici à 2020 au plus tard, les individus soient conscients de la valeur de la diversité biologique ». Mais elle fixe aussi des trajectoires précises, comme la protection d'« au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures, et 10 % des zones marines et côtières », ou encore la réduction « de moitié au moins du rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels, y compris les forêts ». Or, à mi-chemin, le retard s'accumule, quand l'état de santé des écosystèmes ne se détériore pas.

« Des progrès importants ont été accomplis dans la réalisation de certains éléments (...). Cependant, dans la plupart des cas, ces progrès ne suffiront pas pour réaliser les objectifs établis pour 2020 », constate le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, dans son dernier bilan.

Sur les vingt objectifs d'Aichi, seuls quatre sont atteints ou en passe de l'être, au moins en partie : conservation de 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures, entrée en vigueur (depuis octobre 2014) du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques, amélioration des connaissances scientifiques sur la biodiversité, élaboration par les Etats de plans d'action pour la biodiversité.

Pour la plupart des autres, il n'y a « aucun progrès significatif » ou la progression se fait « à un rythme insuffisant ». Pire, pour cinq objectifs, « la situation se dégrade au lieu de s'améliorer ».



Une forêt illégalement déboisée dans l'Etat de Para, au Brésil, le 11 novembre. UESLEI MARCELINO/REUTERS

Il en va ainsi pour la fragmentation des milieux naturels, la pollution par les engrais, la mise à mal des récifs coralliens, la protection des espèces les plus menacées, ou la sauvegarde des services écosystémiques (rendus par la nature, comme une eau de qualité ou la pollinisation des plantes) indispensables aux communautés locales les plus pauvres.

## L'Europe en retard

Cet affligeant constat est étayé par une étude que publient, mercredi 7 décembre, cinq ONG de protection de l'environnement. En compilant les engagements pris par 101 Etats membres de la Convention sur la diversité biologique, elles ont établi que seuls 10 % d'entre eux ont des objectifs nationaux à la hauteur des ambitions de la feuille de route d'Aichi, et que 5 % seulement sont en bonne voie de les atteindre.

Globalement, les pays les moins développés se révèlent les mieux-disants, alors que les pays avancés sont à la traîne. En particulier, l'Union européenne dans

son ensemble apparaît très en retard. « Pour les nations dont l'économie, l'agriculture, les transports ou l'urbanisme sont très développés, il est plus difficile de changer de braquet. Un pays en développement peut, s'il y est aidé, démarrer sur de meilleures bases pour ce qui est de la protection de la biodiversité », explique Isabelle Laudon, responsable des politiques publiques au WWF France.

Cette ONG s'est penchée sur le cas de la France, qui affiche selon elle « un bilan mitigé », en dépit de l'adoption, en juillet, d'une loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. La France fait figure de « bonne élève de la classe mondiale » grâce, notamment, à la création d'aires marines protégées représentant « plus de 20 % » du domaine maritime national, ou encore à l'interdiction, à compter de 2018 (avec dérogation possible jusqu'en 2020), des insecticides néonicotinoïdes tueurs d'abeilles. Mais « le compte n'y est pas sur d'autres points cruciaux », ajoute le WWF France, qui cite la libéralisation des tirs de loups ou

**Seuls 10 % des pays ont des objectifs nationaux à la hauteur des ambitions fixées par la Convention sur la diversité**

le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

La cause de la vie sauvage est-elle alors perdue ? Samedi 3 décembre, en prélude à la COP proprement dite, les représentants des gouvernements, dont la secrétaire d'Etat française à la biodiversité, Barbara Pompili, ont adopté une « déclaration de Cancun » visant à intégrer la protection de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et du tourisme. « Si cette déclaration est mise en œuvre concrètement, ce sera parfait », réagit Isabelle Laudon. D'ici là, il faut agir, il y a

urgence. On ne peut pas attendre le plan 2020-2030 pour que la question de la biodiversité soit prise en compte dans toutes les politiques publiques sectorielles, nationales comme régionales, avec les financements nécessaires. »

Pour garder espoir, on retiendra quelques signaux positifs envoyés depuis le Mexique. D'abord, la création, à l'initiative des Pays-Bas, d'une « coalition » pour la protection des pollinisateurs. Elle ne fédère pour l'instant que douze pays européens, dont la France, mais pourrait s'élargir dans les prochains jours. Ensuite, l'annonce, par le Brésil, d'un vaste plan de restauration de 22 millions d'hectares de sols déboisés ou dégradés. Il est vrai que, selon les relevés de l'Institut national pour la recherche spatiale, près de 8 000 km<sup>2</sup> de forêts ont été détruits dans l'Amazonie brésilienne entre août 2015 et juillet 2016, soit 29 % de plus que l'année précédente. Jamais, depuis 2008, les coupes n'avaient été aussi massives au sein de ce réservoir de biodiversité unique au monde. ■

PIERRE LE HIR

# L'Australie touchée par de violents épisodes d'« asthme d'orage »

Dans la région de Melbourne, de fortes pluies associées à une chute de la température ont libéré une énorme quantité de pollen dans l'air

SYDNEY - correspondance

Alors que l'été s'installe dans le sud de l'Australie, les météorologues et les autorités sanitaires scrutent les orages avec appréhension. Les alertes se multiplient à destination des asthmatiques et de la population souffrant d'allergie au pollen. Car, le 21 novembre, un violent orage a précipité 8 500 personnes ayant soudainement du mal à respirer dans les hôpitaux de Melbourne, la deuxième ville du pays. Les services d'urgence ont été saturés d'appels. Deux semaines plus tard, le bilan s'établit à huit morts, principalement des jeunes adultes, et une personne est toujours en soins intensifs.

Le ministère de la santé de l'Etat de Victoria, où se trouve Melbourne, décrit « des gens qui arri-

vaient aux urgences paniqués, car ils ne pouvaient plus respirer ». Les données sont toujours en cours d'analyse, mais elles révèlent déjà qu'au moins un tiers des personnes soignées le 21 novembre ont découvert à cette occasion qu'elles étaient sujettes à l'asthme. Environ 90 % des patients savaient en revanche qu'ils présentaient des réactions allergiques au pollen.

## Fragmentation du pollen

Deux phénomènes ont été concomitants le 21 novembre, explique Ed Newbiggin, professeur à l'université de Melbourne, coordinateur de l'équipe spécialiste du pollen. Entre début octobre et mi-décembre – période qui correspond au printemps et au début de l'été dans l'hémisphère austral –, la quantité de pollen dans l'air est

élevée, et le système respiratoire des personnes allergiques est déjà irrité. Ce jour-là, elle a atteint un niveau « extrême ».

Par ailleurs, après cette journée chaude et humide, un orage a éclaté en fin d'après-midi, faisant brusquement chuter les températures et apportant davantage d'humidité. « Cela a contribué à casser les grains de pollen en de tout petits morceaux », explique M. Newbiggin. Cette fragmentation a permis aux grains de pénétrer dans les poumons, alors qu'ils sont habituellement trop gros pour cela. C'est ce qui a provoqué des crises respiratoires parfois très violentes. « C'était comme si un éléphant pressait son pied sur ma poitrine », a confié une victime aux médias.

La gravité de cet épisode en fait un événement « sans précédent dans la Victoria », estime le minis-

**Le 21 novembre, un violent orage a précipité 8500 personnes ayant du mal à respirer dans les hôpitaux**

tère de la santé de cet Etat. Ed Newbiggin se souvient d'une autre explosion de crises d'asthme associée aux orages à Melbourne : en novembre 2010, des milliers de personnes avaient été affectées, mais sans provoquer de décès. Des épisodes moins violents ont été enregistrés au Canada, au Royaume-Uni et en Italie. En France, une exacerbation des crises d'asthme

a déjà été observée lors de gros orages. Mais Melbourne semble particulièrement exposée.

Il s'y produit une explosion des crises d'asthme associée aux orages « tous les quatre ou cinq ans », évalue Ed Newbiggin. Les pollens proviennent principalement des pâturages autour de la ville. « Nous savons que ces crises sont provoquées par un orage combiné à un taux de pollen élevé. Mais il nous manque des éléments de compréhension », poursuit l'universitaire. « Nous ne savons pas répondre à la question : pourquoi certains épisodes sont graves et d'autres pas ? » L'expert ainsi que d'autres chercheurs de l'université de Melbourne et le Bureau de la météorologie se sont lancés dans l'étude des vingt-cinq dernières années de données, afin de parvenir à réaliser de meilleures

prévisions et donc des alertes adaptées pour les asthmatiques et les allergiques au pollen.

Les experts s'interrogent aussi sur les conséquences du changement climatique, à l'origine de tempêtes plus fortes et plus nombreuses. « Il est possible que cela produise des orages provoquant de l'asthme plus intenses », avance M. Newbiggin. Mais les pratiques agricoles peuvent également avoir un impact sur ce phénomène. Plus la demande de viande sera importante, plus il faudra des pâturages, et plus la quantité de pollen sera élevée, met en avant l'expert. Par ailleurs, une enquête a été ouverte par l'Etat de Victoria pour identifier les défaillances des services d'urgence et mieux anticiper une éventuelle nouvelle explosion de crises d'asthme. ■

CAROLINE TAÏX